



Centre Régional de la Propriété Forestière
BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Saint-Herblain, le 28 janvier 2022

NANTES METROPOLE
A l'attention de Madame La Présidente
44923 NANTES Cedex 9

Objet : PLUm – Modification N°1

Nos réf. : AG/CLN/ND/MS/2022 PLU_03
Dossier suivi par Nicolas DUVAL - Technicien CRPF Loire Atlantique
nicolas.duval@cnpf.fr – 02 40 76 93 04

Madame La Présidente,

J'ai bien reçu en date du 16 décembre 2021 votre demande d'avis concernant la modification N°1 du PLU métropolitain.

Ce projet ne concerne aucune parcelle forestière et n'appelle de ce fait aucune observation de notre part.

Veuillez agréer, Madame La Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du CRPF
Guy de Courville
P/O le Directeur

Arnaud GUYON